



Le 13eme mois est il une gratification ?

Par **audrey77**, le **07/11/2008** à **11:19**

bonjour,rrnrje suis agent immobilier statut vrp depuis 15/02/2005 dans la meme societe et j aimerais savoir si il etait normal que mon employeur me verse tous les mois : rnrn- lorsque je n'ai pas commissions; une avance sur com de 1426.36 € majorérnd' 1/12 eme du mois (soit 13eme mois) de 118.86 € rn rn- lorsque je touche des comissions superieur au minimum garanti il déduit l'avance sur com biensur, mais aussi systématiquement la prime de 13eme mois dont je n'ai du coup jamais été gratifié (es ce normal ?)rnrnmerci de l'attention que vous aurez porté a ma demande et dans l attente de votre reponse veuillez agréer mes sincerres salutations.